

Hauts-de-France, Nord
Fromelles
Hayon (Le)

Casemate 279

Références du dossier

Numéro de dossier : IA59005030

Date de l'enquête initiale : 2012

Date(s) de rédaction : 2014

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Les ouvrages fortifiés de la Première Guerre mondiale

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : casemate

Appellation : 279, blockhaus

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé

Références cadastrales : 2014, OB, 178

Historique

Cette casemate de flanquement a été construite à flanc de crête. Elle fait partie de la seconde position allemande et apparaît sur un plan allemand datant de mai 1916, au nord de la ferme du Hayon -rebaptisée Parsevalhof- entourée d'un réseau de fils barbelés.

Période(s) principale(s) : 1er quart 20e siècle

Description

Cette casemate, orientée au nord-ouest, se compose d'un corps principal, de forme semi octogonale, et d'un porche pare-souffle qui lui est accolé au sud-est ouvrant jadis sur la tranchée. Intérieurement, il présente 7 embrasures couvrant un champ angulaire de 135°. Trois d'entre-elles, disposée à 45° l'une par rapport à l'autre, étaient des ouvertures de tirs encadrées de créneaux d'observation. Des gonds horizontaux sous ces embrasures étaient peut-être destinés à la fixation de châlits sur lesquels s'allongeait les mitrailleurs.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton, béton armé

Matériau(x) de couverture : béton en couverture

Étage(s) ou vaisseau(x) : en rez-de-chaussée

Type(s) de couverture : terrasse

Typologies et état de conservation

Typologies : porche pare-souffle

État de conservation : désaffecté

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : vestiges de guerre

Statut de la propriété : propriété privée

Références documentaires

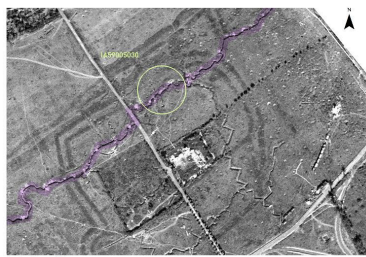
Documents figurés

- **Plan allemand du 24/04/1916** (Bayerisches Hauptstaatsarchiv, Munich ; Pioniere Hoehere Staebe (WK) 118-3).
- **Photographie aérienne du 01/09/1918** (Imperial War Museum, Londres ; 32987)

Illustrations

Situation de l'édifice sur un plan allemand de drainage du 01/05/1916.

Il est positionné sur la seconde position des lignes allemandes. Celle-ci a été surlignée en pourpre
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR32_20175900981NUCA



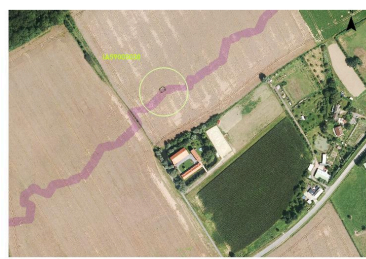
Situation de l'édifice sur une photographie aérienne britannique du 01/09/1918. Il est positionné sur la seconde position des lignes allemandes, surlignée en pourpre. A droite l'ancienne gare de Fromelles.

Phot. Jean-Marc Ramette
IVR32_20175900982NUCA



Position de l'édifice sur une photographie aérienne de 1969 (IGN, Geoportail). L'ancienne position allemande, sur laquelle subsistent encore un grand nombre de vestiges, est rappelée par un surlignage de couleur pourpre.

Phot. Jean-Marc Ramette
IVR32_20175900983NUCA

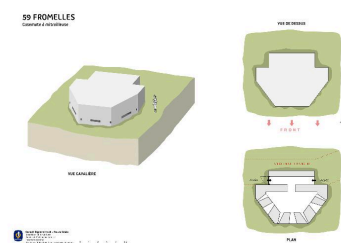


Position de l'édifice sur une photographie aérienne de 2014. La seconde position allemande a été rappelée en couleur pourpre.

Phot. Jean-Marc Ramette
IVR32_20175900984NUCA

Plan et coupe d'une casemate de flanquement pour mitrailleuse [s.d.]. On note que le soldat est allongé sur un chalit horizontal. De part et d'autre de l'embrasure de tir des ouvertures d'éclairage et d'observation.

Phot. Bayerisches Hauptstaatsarchiv (reproduction)
IVR32_20175900995NUCA



Plans et vue cavalière d'après des relevés de terrain.

Dess. Eddy Stein
IVR31_20155908077NUD



Vue latérale vers le nord-est. En arrière-plan l'église de Fromelles
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR32_20175900985NUCA



Depuis le couvrement, panorama en surplomb, vers le nord-ouest
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR32_20175900986NUCA



Vue intérieure du porche pare soufflé. L'un des deux accès.
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR32_20175900994NUCA



Vue intérieure au grand angulaire.
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR32_20175900990NUCA



Vue intérieure, embrasures du mur nord-ouest. A la base de l'ouverture centrale, on note la présence de gonds. Ceux-ci atteste peut-être un chalit aujourd'hui disparu.
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR32_20175900988NUCA



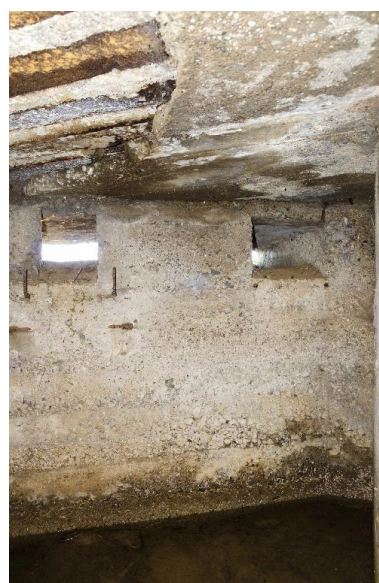
Vue intérieure. Partie gauche de l'abri au grand angulaire.
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR32_20175900991NUCA



Vue intérieure. Partie gauche de l'abri. Embrasure de tir et, à sa gauche, embrasure d'observation
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR32_20175900992NUCA



Vue intérieure. Partie droite de l'abri.
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR32_20175900993NUCA



Vue intérieure. Partie droite de l'abri. Embrasure de tir et, à sa droite, celle servant à l'observation.

On note la présence de gonds
horizontaux (fixation d'un
châlit ?) et le dispositif permettant
l'occlusion des embrasures
Phot. Jean-Marc Ramette
IVR32_20175900989NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les ouvrages fortifiés de la première guerre mondiale : le Champ de bataille des Weppes - dossier de présentation
(IA59005044)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Jean-Marc Ramette

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

Situation de l'édifice sur un plan allemand de drainage du 01/05/1916. Il est positionné sur la seconde position des lignes allemandes. Celle-ci a été surlignée en pourpre

Référence du document reproduit :

- **Plan allemand du 24/04/1916** (Bayerisches Hauptstaatsarchiv, Munich ; Pioniere Hoehere Staebe (WK) 118-3).

IVR32_20175900981NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Bayerisches Hauptstaatsarchiv, München, Deutschland
reproduction interdite



Situation de l'édifice sur une photographie aérienne britannique du 01/09/1918. Il est positionné sur la seconde position des lignes allemandes, surlignée en pourpre. A droite l'ancienne gare de Fromelles.

Référence du document reproduit :

- **Photographie aérienne du 01/09/1918** (Imperial War Museum, Londres ; 32987)

IVR32_20175900982NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Imperial War Museum, London, United-Kingdom ; (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à l'autorisation du titulaire des droits d'exploitation

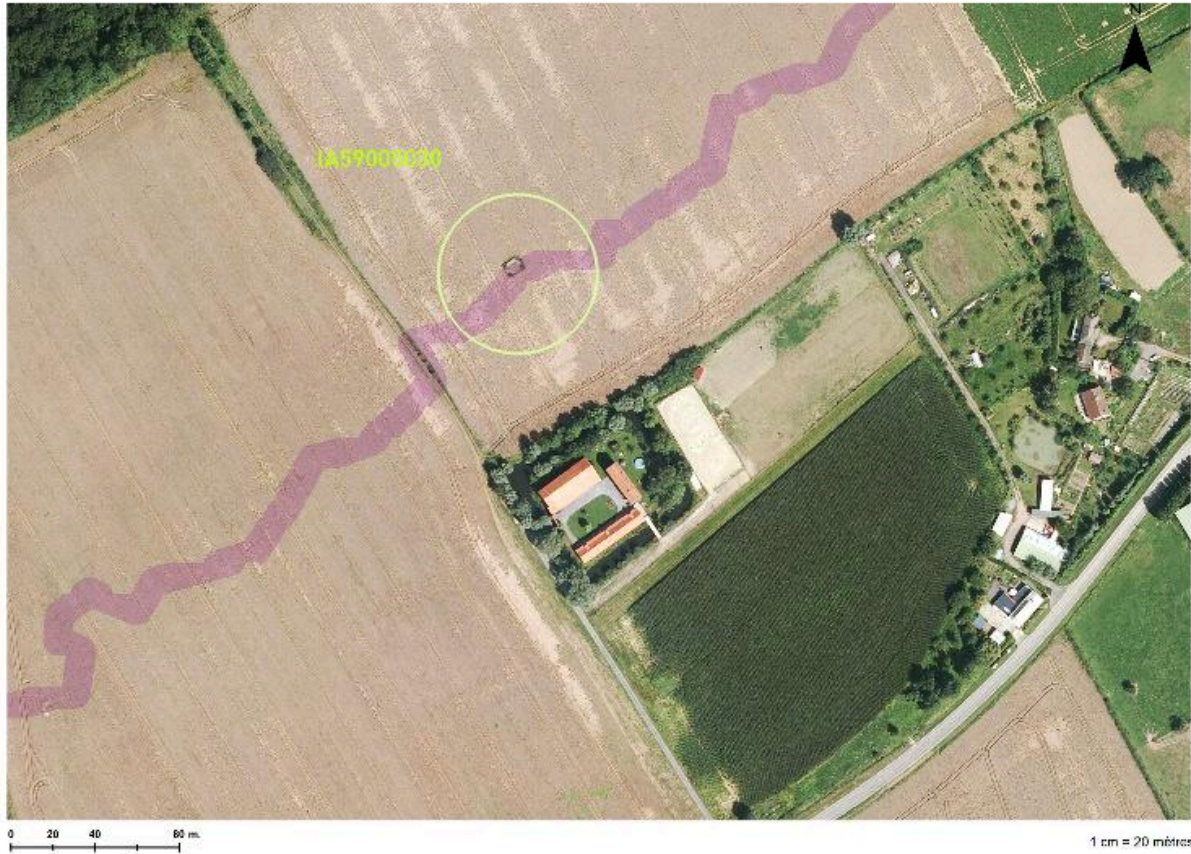


Position de l'édifice sur une photographie aérienne de 1969 (IGN, Geoportail). L'ancienne position allemande, sur laquelle subsistent encore un grand nombre de vestiges, est rappelée par un surlignage de couleur pourpre.

IVR32_20175900983NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) IGN ; (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Position de l'édifice sur une photographie aérienne de 2014. La seconde position allemande a été rappelée en couleur pourpre.

IVR32_20175900984NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) IGN ; (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Plan et coupe d'une casemate de flanquement pour mitrailleuse [s.d.]. On note que le soldat est allongé sur un chalit horizontal. De part et d'autre de l'embrasure de tir des ouvertures d'éclairage et d'observation.

Référence du document reproduit :

- **Eingedeckte (betonierte) Feuertstellung für ein flankierendes Maschinengewehr mit Beobachtungsscharte**
(Bayerisches Hauptstaatsarchiv, Munich, Allemagne ; Pls militaerbauwesen allgem 182)

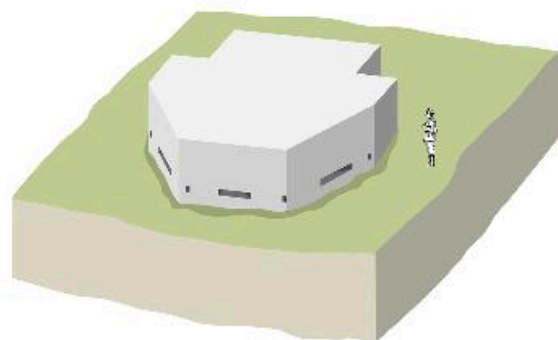
IVR32_20175900995NUCA

Auteur de l'illustration : Bayerisches Hauptstaatsarchiv (reproduction)

(c) Bayerisches Hauptstaatsarchiv, München, Deutschland ; (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction interdite

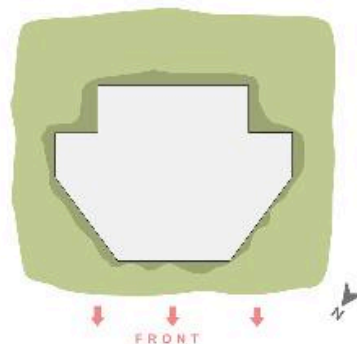
59 FROMELLES

Casemate à mitrailleuse

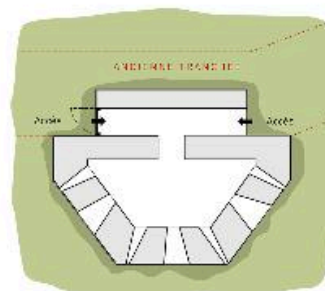


VUE CAVALIÈRE

VUE DE DESSUS



FRONT



PLAN



Plans et vue cavalière d'après des relevés de terrain.

IVR31_20155908077NUD

Auteur de l'illustration : Eddy Stein

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue latérale vers le nord-est. En arrière-plan l'église de Fromelles

IVR32_20175900985NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Depuis le couvrement, panorama en surplomb, vers le nord-ouest

IVR32_20175900986NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure du porche pare souffle. L'un des deux accès.

IVR32_20175900994NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure au grand angulaire.

IVR32_20175900990NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure, embrasures du mur nord-ouest. A la base de l'ouverture centrale, on note la présence de gonds. Ceux-ci attestent peut-être un chalit aujourd'hui disparu.

IVR32_20175900988NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure. Partie gauche de l'abri au grand angulaire.

IVR32_20175900991NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure. Partie gauche de l'abri. Embrasure de tir et, à sa gauche, embrasure d'observation

IVR32_20175900992NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



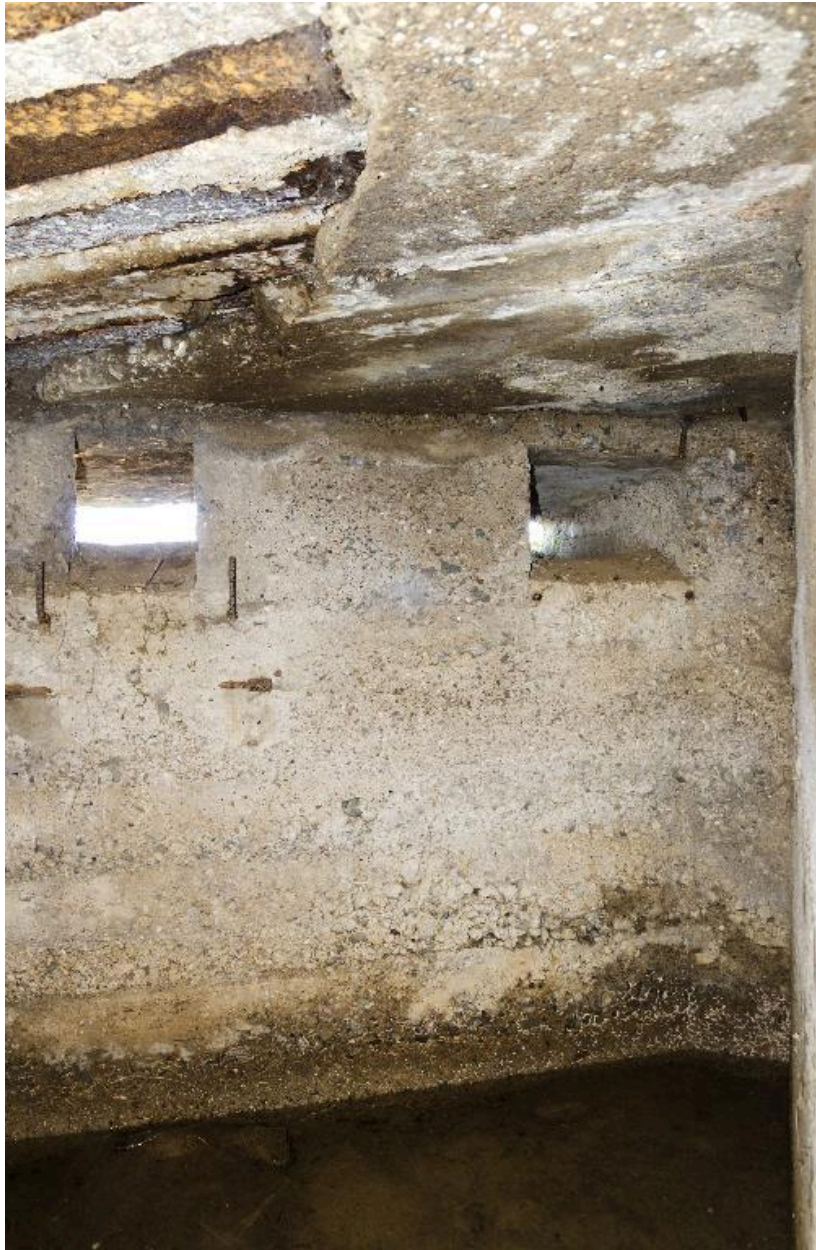
Vue intérieure. Partie droite de l'abri.

IVR32_20175900993NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure. Partie droite de l'abri. Embrasure de tir et, à sa droite, celle servant à l'observation. On note la présence de gonds horizontaux (fixation d'un chalit ?) et le dispositif permettant l'occlusion des embrasures

IVR32_20175900989NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation